



HAL
open science

Licence Sciences pour l'ingénieur

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences pour l'ingénieur. 2011, Université de Bretagne Occidentale - UBO. hceres-02036302

HAL Id: hceres-02036302

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036302>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes

Licences – Vague B

ACADÉMIE : RENNES

Établissement : Université de Bretagne Occidentale

Demande n° S3LI120000782

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Sciences pour l'ingénieur

Présentation de la mention

La mention de licence Sciences pour l'ingénieur (SPI) de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) est proposée en création afin d'assurer une meilleure visibilité des parcours relevant des sciences de l'ingénieur et existant déjà au sein de plusieurs mentions de licence générales du domaine Sciences, technologies, santé (STS) de l'UBO. Ainsi, la mention de licence SPI n'est pas une création ex nihilo. Elle se structure suivant cinq parcours : Electronique & télécommunications, Télécommunications et réseaux, Technologie mécanique, Aménagement et urbanisme durables, environnement (AUDE) et Image et son qui débutent dès la première année (L1) pour les deux premiers, en deuxième année (L2) pour le troisième et en troisième année (L3) pour les deux derniers. L'objectif pédagogique de la mention de licence SPI est d'offrir une spécialisation en L3 permettant aux étudiants de poursuivre soit dans des écoles d'ingénieurs soit au sein de spécialités de masters à finalité professionnelle. A l'UBO, les masters Electronique et télécommunications, Physique et AUDE sont très majoritairement intégrés par les étudiants de ces parcours constituant la mention de licence SPI. Une insertion professionnelle directe à l'issue du L3 de ces parcours SPI est rare hormis pour les étudiants suivant le parcours Technologie mécanique où le pourcentage est un peu plus important.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	NR
Nombre d'inscrits en L2	NR
Nombre d'inscrits en L3	114 à 144
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	60 %
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention de licence SPI se structure autour de cinq parcours provenant d'autres mentions de la licence Sciences technologies santé de l'UBO. Plus précisément, les parcours Electronique & télécommunications, Télécommunications et réseaux apparaissent au sein de la mention de licence Electronique & télécommunications ; le parcours Aménagement et urbanisme durables, environnement (AUDE) est l'unique parcours de la mention de licence éponyme AUDE ; le parcours Technologie mécanique est partagé avec la mention Physique et enfin le parcours Image et son implique également les mentions de licence Electronique & télécommunications et Physique. Dans un souci de cohérence et de complémentarité au sein de la licence STS, il aurait été préférable que les parcours n'appartiennent pas à plusieurs mentions.

Concernant le projet pédagogique, la mention de licence SPI présente les mêmes atouts que les mentions de licence partageant ses parcours. Le contenu pédagogique de chaque parcours est de qualité, mais il est malgré tout regrettable que les compétences additionnelles et transversales soient parfois négligées. L'utilisation des TICE est mise à profit *via* la plateforme Moodle pour l'accueil d'étudiants présentant des contraintes particulières.

Mis à part les parcours AUDE et Image et son qui ne débutent qu'en L3 et n'offrent de ce fait que peu de dispositifs d'aide à la réussite, les autres parcours se caractérisent par un soutien personnalisé renforcé à l'identique de ce qui est fait dans un bon nombre de mentions de la licence STS.

Les étudiants diplômés de la mention de licence SPI n'intègrent que très rarement la vie professionnelle directement et poursuivent en grande majorité leurs études dans les masters Electronique et télécommunications, Physique et AUDE de l'UBO. L'ouverture sur le monde professionnel est inégale suivant les parcours : certains d'entre eux intègrent en leur sein un stage de deux mois à l'étranger, d'autres n'obligent à aucun stage ; certains font apparaître des intervenants professionnels, d'autres aucun. Il aurait été préférable d'unifier l'architecture du L3 SPI pour que ce dernier relève réellement d'une mention et non pas d'une juxtaposition de parcours indépendants. Ce dernier aspect transparait également au niveau du pilotage qui s'appuie sur des équipes pédagogiques indépendantes.

- Points forts :

- Les parcours de la mention de licence SPI relèvent bien des sciences de l'ingénieur (le parcours AUDE apparaît malgré tout plus marginal).
- Il existe un soutien personnalisé renforcé des étudiants (tutorat, enseignants référents, aide accrue offerte aux étudiants en échec).

- Points faibles :

- Aucun parcours n'est propre à la mention SPI : ils appartiennent tous à d'autres mentions de la licence STS
- La structuration des parcours du L3 SPI est très hétérogène (unités d'enseignement, stages et langues).
- Le dossier est mal construit (présentation séquentielle de cinq parcours indépendants) sans effort de regroupement.
- La fiche RNCP, les modalités de contrôle des connaissances et l'annexe descriptive au diplôme de la mention de licence SPI ne sont pas jointes au dossier (il ne suffit pas de joindre celles des autres mentions de licence).

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C



Recommandations pour l'établissement



Sur le fond, la demande de création d'une mention licence SPI se justifie puisqu'elle ambitionne de donner une meilleure visibilité à certains parcours de la licence Sciences, technologies, santé ayant pour objectif une entrée dans des écoles d'ingénieurs ou dans des masters professionnels. Cependant, pour qu'elle se justifie pleinement et que l'offre de formation globale de la licence STS de l'UBO reste cohérente, une restructuration des autres mentions de la licence STS est souhaitable.

Plus précisément, la mention de licence Electronique et télécommunications ne présente plus un intérêt majeur puisque l'ensemble de ses parcours figurent au sein de la nouvelle mention SPI. De même, la mention de licence Physique pourrait se défaire des parcours Image et son et Technologie mécanique apparaissant dans la mention SPI. En revanche, du fait de sa thématique et de sa visibilité, il serait préférable de conserver le parcours AUDE au sein de la mention de licence AUDE et donc de l'éliminer de la mention de licence SPI.